

Discours d'Yves Roche, Président de l'UNAMA

Signature convention partenariat du 26 novembre 2025

Madame la Présidente du Centre des Monuments Nationaux,
Monsieur le Président de CMA France,
Monsieur le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président de la Chambre Régionale de l'Artisanat et de Métiers Auvergne-Rhône-Alpes,
Monsieur le Président de l'IFP 43,
Chers collègues maîtres d'apprentissage, formateurs et apprentis,
Mesdames, Messieurs, chers amis.

C'est avec une émotion particulière que je prends la parole aujourd'hui, dans ce lieu chargé d'histoire et de mémoire qu'est l'Hôtel de Sully, pour célébrer **le renouvellement de la convention de partenariat** qui unit, depuis désormais vingt-sept ans, le Centre des Monuments Nationaux, l'Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, ainsi que l'Institut de Formation Professionnelle 43 de Bains.

Qui, parmi les signataires de la première convention, ce 25 juin 1997, aurait imaginé que nous serions réunis ici, 27 ans et 26 promotions d'apprentis BTMS plus tard, pour en écrire la suite ?

Vingt-sept ans, c'est **une génération entière d'artisans, de formateurs et d'apprentis** qui ont, ensemble, œuvré à transmettre, préserver et magnifier l'excellence des métiers du patrimoine et du mobilier d'art.

Cette convention, hier comme aujourd'hui, n'est pas un simple accord administratif. **C'est une alliance vivante** entre deux univers qui partagent la même exigence : celle de la transmission du savoir-faire, du respect des matériaux et de la valorisation du patrimoine mobilier français.

Depuis 1 peu plus d'un quart de siècle, le Centre des Monuments Nationaux offre aux artisans et aux apprentis **un accès unique à une collection d'une richesse exceptionnelle** - celle du château d'Aulteribe dans le Puy-de-Dôme - témoin de l'histoire et du génie créatif de nos prédécesseurs. En retour, nos métiers de l'ameublement - ébénistes, restaurateurs, marqueteurs, tourneurs, doreurs, tapissiers - apportent à ces œuvres **la main, l'œil et l'âme nécessaires à leur sauvegarde**.

Je veux aujourd'hui saluer avec une grande fierté l'élargissement de cette convention, qui ouvre désormais l'entièreté des collections mobilières du Centre des Monuments Nationaux **aux apprentis préparant le Brevet Technique des Métiers Supérieur Ébéniste, option Restauration de mobilier**, enseignement délivré au sein de l'atelier d'Aulteribe et à l'IFP 43 de Bains.



Discours d'Yves Roche, Président de l'UNAMA

Signature convention partenariat 26 novembre 2025

Ce choix est un signal fort.

Il témoigne de **la confiance placée dans l'Artisanat de la fabrication et de la restauration** ainsi que dans **les métiers d'art de l'Ameublement**. Dans la jeunesse, dans ces jeunes femmes et ces jeunes hommes qui ont choisi la voie exigeante et passionnée de l'apprentissage et de l'artisanat du patrimoine.

Permettre à ces apprentis d'accéder directement aux collections nationales, **c'est leur confier une responsabilité** : celle d'être les héritiers actifs d'un patrimoine commun.

C'est aussi leur offrir une chance exceptionnelle d'apprentissage, au contact d'œuvres authentiques, dans un cadre où l'excellence technique se conjugue avec la sensibilité artistique.

Les métiers de l'ameublement, et en particulier celui d'ébéniste, font partie intégrante de ce patrimoine vivant qui contribue à **l'identité culturelle de la France**.

Chaque geste d'ébéniste, chaque restauration, chaque meuble retrouvé ou réinventé est une manière de **faire dialoguer le passé et le présent**.

Dans un monde où l'instantané prime, nos métiers rappellent **la valeur du temps long**, de la précision, de la matière et du geste juste.

Et c'est aussi cela, au fond, le sens de notre présence ici : affirmer que l'artisanat n'est pas seulement la maîtrise d'un métier, de techniques traditionnelles ou d'un savoir-faire spécifique, **c'est une culture**.

Je voudrais enfin **remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui se succèdent depuis vingt-cinq ans et font vivre cette belle coopération** : les équipes du Centre des Monuments Nationaux, mes collègues anciens ou actuels au sein de l'UNAMA, la région Auvergne-RhôneAlpes, les élus et les collaborateurs du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, les équipes administratives et les enseignants de l'IFP43, les maîtres d'apprentissage, et bien sûr nos jeunes, qui en sont la plus belle promesse.

En renouvelant aujourd'hui cette convention, nous affirmons ensemble que la restauration du patrimoine mobilier est **une aventure humaine, technique et culturelle**, qui n'a de sens que si elle s'inscrit dans la transmission.

Puissent les générations à venir, en entrant dans les ateliers d'Aulteribe ou de Bains, ressentir la même émotion, la même exigence et la même fierté que nous, aujourd'hui, en signant ce renouvellement historique.

Je vous remercie de votre écoute.

Yves Roche, Président de l'UNAMA.

